

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement de Lorraine

Unité Territoriale de Meurthe-et-Moselle et de Meuse
8, bis, rue Pierre Fourier – BP 12247
54022 – NANCY CEDEX

SOUS PREFECTURE DE BRIEY

A l'attention de Madame la Sous-préfète

MK/MS/635/2013

Affaire suivie par : Mohamed KHEDJOUT
mohamed.khedjout@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 03.83.36.55.12 – **Fax :** 03.83.37.63.66

Bordereau d'envoi

Objet : CLIC TITANOBEL à MOUTIERS		
Désignation du bordereau	Nombre de pièces	Date
<u>CR du clic du 23 novembre 2012 :</u> - pour attribution.	1	07 juin 2013

Pour la Directrice Régionale,
L'Adjoint au Chef de l'Unité Territoriale
de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

Mohamed KHEDJOUT

CLIC – Société TITANOBEL à MOUTIERS

Compte rendu de la réunion du 23 novembre 2012

Membres présents :

- Mme Christine BOEHLER – Sous-préfet de BRIEY et Présidente du CLIC
 - Monsieur Yannick PETREMENT – SDIS
 - M. Christophe TEJEDO – DREAL – Inspecteur des installations classées –UT 54/55
 - M. Gilbert BRAVETTI – DDT 54
 - M. Jean-Pierre MINELLA – Conseiller Général
 - M. Jean-Pierre MUSIOL – Adjoint au Maire de VALLEROY
 - M. Patrice DEVOTI – Mairie de MOINEVILLE
 - M. Raymond ZAMPETTI – Mairie d'AUBOUE
 - M. Jérôme COUPPEY – Société TITANOBEL – Directeur régional
 - M. Jean-Paul REYNAUD – Société TITANOBEL – Directeur technique et QHSE
 - M. Adrien QUENETTE – Société TITANOBEL
 - M. Christian CLAUSSE – Société TITANOBEL
 - M. Thierry VERDEL – Expert (professeur à l'Ecole des Mines de Nancy)
 - M. Jean-Claude CASSE – Riverain
 - M. Bernard ROOS – Riverain
 - M. Robert MATHIS - Riverain
 - M. Pascal SEYLLER – Préfecture SIDPC
 - M. Fabien LAFONT – Préfecture SIDPC
 - M. Marc CIRELLI – Chef de Bureau – Sous-préfecture de BRIEY
 - Mme Nadia ATOURKI – Sous-préfecture de BRIEY
-

Membres absents :

- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires
- Un représentant de la DIRECCTE – Inspection du travail
- Monsieur MANZI – Représentant la commune de Moutiers
- Un représentant de la communauté de communes du Pays de l'Ornes
- Monsieur ZAWADSKI - Riverain

Madame BOEHLER, Sous-préfète de l'arrondissement de BRIEY, préside la séance. Elle remercie tout d'abord les participants et propose un tour de table afin que chacun se présente.

Elle fait ensuite le point sur l'arrêté composant le comité local d'information et de concertation (CLIC). Il est composé de 5 collègues dont les membres sont nommés pour 3 ans (jusqu'au 3 février 2015). Cet arrêté a été modifié le 18 octobre 2012 pour intégrer des modifications, signalées par l'exploitant, dans la représentation des salariés.

Elle annonce l'ordre du jour de la séance et, devant l'absence de remarques sur le compte rendu de la précédente réunion du 19 octobre 2011, cède la parole à M. COUPPEY de la société TITANOBEL pour la présentation du bilan des actions menées au sein de son établissement de MOUTIERS en 2011.

BILAN 2011

Objectif de 0 accident pyrotechnique atteint

1097 t d'explosifs vendues

1128 t d'explosifs nitrate-fioul fabriquées localement

Toutes les formations réglementaires pour les 7 personnes à l'effectif du dépôt ont été réalisées :

- formations CTP,
- manipulation d'extincteurs,
- habilitations électriques
- 4 réunions trimestrielles de formation à la sécurité.

Évolution des systèmes de management :

- Ajout de 2 procédures au SGS (système de gestion de la sécurité),
- Révision de 18 procédures du même système.

Gestion des situations d'urgence :

- exercice annuel de déclenchement du POI le 23 décembre 2011,
- test du schéma d'alerte par la préfecture le 26 octobre 2011,
- exercice de manipulation des extincteurs le 2 décembre 2011.

Monsieur PETREMENT du SDIS précise que, suite à l'approbation du PPI, un exercice a été fait en 2012 et un exercice sera à mener en 2014 puis tous les 3 ans. Il ajoute que le dossier d'accueil des secours est à finaliser par l'exploitant.

Monsieur MUSIOL représentant la commune de VALLEROY demande où en est le problème d'audibilité de la sirène PPI.

Monsieur COUPPEY répond que la mise en place d'une sirène relais sur un terrain ou un bâtiment privé s'est révélée difficile pour des raisons d'assurance. L'exploitant a également proposé d'installer une sirène relais sur un bâtiment public, à la charge complète de la société TITANOBEL (installation et entretien).

Monsieur PETREMENT remarque qu'il sera difficile à la population de distinguer les signaux d'alerte « classiques » des signaux « PPI ».

Monsieur DEVOTI représentant la commune de MOINEVILLE demande qu'il soit installé des panneaux d'information dans les bois pour informer les chasseurs et promeneurs des dangers générés par l'installation industrielle.

Madame la Sous-préfète de Briey rappelle que le PPI doit être appliqué. Une réunion technique sera prochainement proposée aux communes pour examiner ces différentes problématiques, en intégrant l'arrêt à venir des tests du signal national d'alerte.

Contrôle du SGS :

- audit interne de sécurité le 27 avril 2011,
- visites d'inspection DREAL le 17 octobre 2011,

Retour d'expérience – Bilan des accidents et incidents :

- aucun accident de travail avec arrêt ni sur le site de MOUTIERS ni en carrière ;
- dysfonctionnements : panne du système d'alarme le 24 avril 2011 suite à un orage ; rupture des gonds d'une remorque le 17 juin 2011 ;

En réponse à une question de Monsieur VERDEL, Monsieur COUPPEY précise que cet incident n'a eu aucune conséquence. Néanmoins le même incident aurait pu, dans des circonstances différentes, conduire à une perte d'explosifs. Il conclut que cet incident a conduit à la révision de toutes les charnières des portes, contrôle déjà réalisé.

- sur l'ensemble des sites TITANOBEL :

- 25 accidents du travail dont 13 avec arrêt (essentiellement dus à des situations de type « geste et posture »),
- Un accident pyrotechnique au brûloir de Vonges, avec des conséquences matérielles uniquement.

Réduction des risques – Bilan des investissements :

- réalisation d'une étude technique foudre : 2,4 K€

Mme la Sous-préfète passe ensuite la parole à M. TEJEDO, inspecteur des installations classées, pour présenter le bilan des actions de la DREAL.

VISITES D'INSPECTION DREAL

Le 16 mai 2012 : Réalisation d'une visite axée sur les thèmes vieillissement des installations, protection contre la foudre et organisation/formation

Le 18 septembre 2012 (contrôle inopiné) : Visite axée sur l'état des stocks et test de la télésurveillance

Les principales remarques formulées lors de ces inspections ont concerné la formalisation des relations avec la société de télésurveillance et le retard dans la mise en œuvre de la protection des installations contre la foudre. Le contrôle de l'état des stocks a montré quelques écarts mineurs, ne modifiant pas la situation du site.

La société a rendu début 2012 l'actualisation de son étude des dangers, en cours d'instruction.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Sous-préfète clôt la séance.

Pour la Sous-Préfète ,
et par délégation
le Secrétaire Général

Olivier BECKER

